

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page  : Ville de Domont

N° 321 - Octobre 2026

SOMMAIRE

> Événement

Une Foire d'automne
sans nuages



Page 2

> Actualités

Parc Léonel
de Moustier :
Domont honore un
héros méconnu de la
Résistance



Page 4

> Actualités

Les parents
d'élèves sensibilisés
à la sécurité
routière aux abords
des écoles



Page 5



Le cinéma L'Ermitage retrouve son public



TEMPS FORTS

Samedi 7 novembre Salon Philatélique

Le Club Philatélique de Domont vous accueille pour une journée dédiée aux timbres et aux objets de collection, avec de nombreux échanges et découvertes au programme.

De 9h à 17h
Salle des fêtes Régis Ponchard,
47 rue de la mairie


SAMEDI 07 NOVEMBRE 2026
09h00 à 17h00
Salle des fêtes Régis Ponchard
47 rue de la mairie
Tous public - entrée gratuite - parking
SALON PHILATÉLIQUE


AUTRES COLLECTIONS

Organisé par le Club Philatélique de Domont



Mercredi 11 novembre Commémoration de l'Armistice

À l'occasion du 108^e anniversaire de l'Armistice de 1918, la Ville invite les Domontois à se rassembler pour un temps de mémoire en hommage aux combattants et à toutes les victimes des conflits.

Rendez-vous à 9h au cimetière
Renseignements : 01 39 35 55 00



Une Foire d'automne sans nuages

La traditionnelle Foire d'automne s'est déroulée du 25 au 27 septembre dans les rues de Domont. Pour l'occasion, les visiteurs en provenance de toute la région ont pu profiter de trois jours entre balade, détente, découvertes et bonnes affaires. Retour en images.

DES ANIMATIONS TOUT LE WEEK-END

Tout au long du week-end, les visiteurs ont pu profiter de nombreuses animations dans le parc des Coquelicots. Camp médiéval ou fête foraine, chacun pouvait choisir entre découverte et sensations fortes.

LES ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES MOBILISÉS

La Foire s'est déroulée en présence de nombreuses associations domontoises venues assurer l'ambiance, la restauration ou échanger avec le public.



À LA CHASSE AUX BONNES AFFAIRES AVEC LE VIDE-GRENIER

Comme lors de chaque édition, la Foire d'automne proposait une grande brocante le long de la rue Aristide Briand, organisée par le Comité des Fêtes qui proposait aussi un stand de restauration très apprécié. L'occasion de chiner auprès de plusieurs centaines d'exposants et de réaliser de bonnes affaires. Objets de décoration ou de collection, vêtements, jouets et livres ont pu trouver une seconde vie.

LES PROFESSIONNELS À L'HONNEUR

Plus de 80 professionnels ont fait le déplacement en provenance de toute la France afin de participer à la foire commerciale. Gastronomie, Arts, décorations... Chacun a pu faire la promotion de ses produits. L'événement a également été l'occasion pour des entreprises locales de nouer des contacts avec le public.



24^e Festival International du Cirque du Val d'Oise dédié aux arts clownesques et au cirque

La 24^e édition du Festival International du Cirque du Val-d'Oise s'est déroulée les 2, 3 et 4 octobre dans le parc des Coquelicots. Une nouvelle réussite pour l'association CAP Domont, organisatrice de l'événement.

Du rire, de l'émotion et un tonnerre d'applaudissements. Le Festival International du Cirque du Val-d'Oise a fait son retour pour une 24^e édition consacrée au thème des arts clownesques. Cette année encore, les organisateurs avaient concocté un programme de haut vol pour offrir un nouveau cru très apprécié. Entre performances clownesques, perroquets, acrobaties et école du cirque de Domont, les spectateurs ont profité de spectacles entre tradition et modernité. De quoi provoquer l'émerveillement du public. Moment phare du week-end, la soirée de gala du samedi a levé le voile sur le palmarès 2026 et de récompenser des artistes tous plus talentueux les uns que les autres.



LE PALMARÈS 2026

- Prix du Président de la République :** Katerina Korneva - Mât pendulaire
- Coquelicot d'Or :** Duo On Exhale - Sangles aériennes
- Coquelicot d'Argent :** Duo Acero - Mains à mains
- Coquelicot de Bronze :** Matéo & Aélia - Diabolos
- Prix du public :** Matéo & Aélia - Diabolos
- Prix de la Région Île-de-France :** Bert & Fred - Comiques
- Prix spécial du Jury :** Paquin & Angelo - Clowns
- Prix de l'originalité :** Cristina Garcia - Contorsion
- Prix du jeune talent :** Urban Crew - Acrobatie et danse urbaine
- Prix de la Fédération Française Organisatrice de Festivals de Cirque :** Elisa Cussadie - Perroquets
- Prix du Cirque Roncalli :** Duo On Exhale - Sangles aériennes
- Prix du Cirque Imagine :** Bert & Fred - Comiques
- Prix du Cabaret de la Côte d'Amour :** Matéo & Aélia - Diabolos
- Prix du Cirque d'Hiver :** Duo Acero - Mains à mains
- Prix du Docteur Frère :** Katerina Korneva - Mât pendulaire
- Prix du Cirque de Massy :** Cristina Garcia - Contorsion
- Prix Medrano :** Duo On Exhale - Sangles aériennes
- Prix du Club du Cirque :** Matéo & Aélia - Diabolos
- Prix Happy Hands, école de cirque de Domont :** Matéo & Aélia - Diabolos
- Prix Demeure de Campagne, Domaine de Maffliers :** Paquin & Angelo - Clowns
- Prix du Centre E.Leclerc Moisselles-Domont :** Troupe Demian-Gritsko - Balançoire russe
- Prix C.A.P.M Europe :** Elisa Cussadie - Perroquets
- Prix Bretagne Circus :** Matéo & Aélia - Diabolos
- Prix RDVA :** Troupe Demian-Gritsko - Balançoire russe
- Prix Imperial Show / Loxam :** Liazeed Angels - Barres parallèles
- Prix du CMJ de Domont :** Urban Crew - Acrobatie et danse urbaine

Parc Léonel de Moustier : Domont honore un héros méconnu de la Résistance

Le 26 septembre, la municipalité a officiellement inauguré son nouveau parc Léonel de Moustier, rue du Chemin Vert, en présence de la famille de l'ancien député, de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, de nombreux élus et de représentants de la Gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers. Une manière de rendre hommage à cette personnalité méconnue, qui a refusé de voter les pleins pouvoirs constituant au maréchal Pétain le 10 juillet 1940.

Après le parc Joséphine Baker, résistante, artiste et icône de la lutte contre le racisme, et la résidence Félix Éboué, premier haut fonctionnaire d'origine africaine à rallier la France libre en 1940, Domont honore une nouvelle figure de la Seconde Guerre mondiale. Le 26 septembre, la Ville a officiellement inauguré le parc Léonel de Moustier, baptisé en hommage à cet ancien député du Doubs, entré en résistance.

Un destin méconnu

Tout un symbole pour la municipalité, qui a souhaité mettre en lumière un épisode aussi essentiel que méconnu de la Seconde Guerre mondiale. Le 10 juillet 1940, au casino de Vichy, l'Assemblée nationale réunissant Chambre des députés et Sénat était appelée à voter les pleins pouvoirs constituant au maréchal Pétain. Sur 670 parlementaires ayant participé au vote, seuls 80 (57 députés et 23 sénateurs) ont eu le courage de s'opposer, marquant le premier acte de résistance de ce conflit. Parmi eux, le marquis Léonel de Moustier, député du Doubs. « Il n'était pas homme de gauche, il n'était pas un révolutionnaire : c'était un notable, un homme de terroir et de conviction, pour qui la trahison de l'armistice et la compromission de Vichy furent tout simplement inacceptables. Voilà pourquoi ce nom devait trouver sa place à Domont : parce qu'il nous rappelle que l'honneur et le courage ne connaissent ni étiquette, ni frontière politique, et que la France de la Résistance s'est aussi écrite dans les rangs les plus inattendus », a expliqué Frédéric Bourdin, Maire de Domont, dans son discours.



UNE INAUGURATION EN GRANDE POMPE

Pour célébrer l'ouverture du nouveau parc, la Ville avait convié la famille de Léonel de Moustier, qui a pu prendre la parole. La cérémonie s'est également déroulée en présence de nombreuses personnalités politiques, à commencer par la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, qui a salué l'initiative de la commune, du député Romain Eskenazi, de Céline Villecourt, Vice Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, du sous-préfet Benoît Lemaire, d'élus de Domont et de ses environs. Également présents, plusieurs porte-drapeaux et représentants des corps constitués ont complété le cortège qui a sillonné les allées du parc, après le dévoilement de la plaque à l'entrée des lieux.



Le public au rendez-vous pour la réouverture de L'Ermitage

Depuis le 16 septembre, le cinéma L'Ermitage a rouvert ses portes au public après plusieurs semaines d'arrêt. Les Domontois peuvent de nouveau profiter des derniers films à l'affiche.



Le projecteur du cinéma de Domont a repris du service dès le 16 septembre pour le plus grand bonheur des cinéphiles de la commune. « Tombé du ciel », « De Gaulle », « Spider Man », « La Pat'Patrouille »... Avec plus de 400 spectateurs en salle dès la première semaine d'exploitation, L'Ermitage a peu à peu retrouvé son rythme de croisière après plus d'un mois et demi de fermeture.

Un nouvel exploitant

Si en salle rien n'a changé, en coulisses le cinéma de Domont a vécu une véritable révo-

lution. Depuis septembre, c'est en effet l'entreprise Nord-Ouest Exploitation Cinémas (NOE Cinémas) qui a repris l'administration de l'équipement, suite à la liquidation judiciaire de l'association « Cinéma de Domont » en juillet dernier. Le 10^e groupe français, propriétaire de 26 cinémas et chargé de la gestion de 47 autres, a apporté son expérience d'une décennie.

> Tout le programme, les horaires et les infos sur www.domont.noecinemas.com



De nouvelles règles de collecte pour les encombrants

À partir du 1^{er} janvier 2027, le Sigidurs, établissement public en charge de la gestion des déchets à Domont, fera évoluer son système de collecte des encombrants. Terminées les collectes programmées, l'enlèvement des déchets se fera désormais sur rendez-vous pour les usagers en pavillon et en petits collectifs.

Du nouveau pour vos encombrants. À compter du 1^{er} janvier 2027, le Sigidurs mettra fin aux collectes mensuelles à date fixe, dont les dates figurent dans votre calendrier de collecte. À la place, l'établissement déploiera un nouveau dispositif de ramassage sur rendez-vous à domicile, gratuit pour les usagers des pavillonnaires et des petits collectifs.

Plusieurs objectifs affichés

Avec cette nouvelle organisation, le Sigidurs souhaite à la fois améliorer l'efficacité du ramassage, réduire les dépôts non conformes appelés « faux encombrants » (textiles, petits objets, cartons volumineux) constatés lors des collectes actuelles, et proposer un service

mieux adapté aux besoins des usagers. Cette évolution s'inscrit également dans une démarche d'optimisation globale des collectes de différents flux (ordures ménagères, déchets végétaux et encombrants) lissées sur plusieurs années et initiée depuis 2009, qui répond aux exigences de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Elle vise à renforcer la durabilité des services publics de gestion des déchets. En parallèle de ce nouveau mode de collecte, il sera toujours possible de vous rendre en déchèterie afin de déposer vous-même vos encombrants ou déchets non éligibles afin qu'ils soient pris en charge.

Plus d'information sur www.sigidurs.fr

UNE COLLECTE EN TROIS ÉTAPES

- 1** **Prise de rendez-vous auprès de notre prestataire de collecte**
Le numéro du prestataire chargé du ramassage sera indiqué sur le calendrier de collecte 2027 distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire en décembre 2026. Un agent accompagnera l'utilisateur et planifiera un jour de collecte.
- 2** **Préparation et présentation des encombrants**
Les objets devront être sortis sur le trottoir la veille du rendez-vous, bien visibles depuis la voie publique sans gêner le passage piétonnier. Un numéro de suivi communiqué lors de la prise de rendez-vous devra être apposé sur un des encombrants présentés.
- 3** **Ramassage à domicile**
La présence de l'utilisateur n'est pas requise le jour du ramassage.

NOUVEAU · DÈS JANVIER 2027

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

PAVILLONS ET PETITS COLLECTIFS



Consultez votre calendrier 2027
+ d'infos sur www.sigidurs.fr



Les abeilles font le buzz à Domont

Grâce à un partenariat avec les apiculteurs de « La fabrique qui pique », la municipalité parraine trois ruches situées sur un terrain municipal proche de l'Hôtel de Ville. Outre la préservation des abeilles et la production d'un miel 100 % domontois, la municipalité souhaite mettre en place des actions de sensibilisation.

Malgré la chaleur et le soleil écrasant, elles ont sillonné la commune tout l'été. À Domont, plusieurs milliers d'abeilles butinent quotidiennement les fleurs grâce à la présence d'une trentaine de ruches sur le territoire. Parmi elles, une dizaine a été installée près de la mairie, sur un terrain dédié. Jadis privé, ce dernier a été acquis par la municipalité, qui a souhaité le préserver de toute urbanisation, tout en conservant les ruches déjà présentes. Mieux, la Ville y a fait installer trois ruches désormais siglées du logo de la commune.

Protection, production et préservation

Grâce à une convention signée avec la « Fabrique qui pique », chargée de veiller sur les petits insectes bicolores, la mairie participe activement à la préservation des pollinisateurs sur son territoire. Fondée en 2016, l'entreprise propose des stages d'apiculture aux personnes souhaitant s'initier à cette discipline exigeante, ainsi que la gestion de ruches dans différentes villes du Val d'Oise pour son compte ou pour le compte d'entreprises et collectivités. Afin de mener ses activités, la Fabrique dispose d'un petit local à Persan et d'une équipe d'apiculteurs partenaires en mesure d'assurer des missions partout en France. À Domont, le partenariat permettra de mener des actions de sensibilisation auprès des scolaires, mais également de produire un miel entièrement local dont une partie



sera récupérée par la Ville et l'autre mise en vente. « Nous respectons une charte qualité pour garantir la qualité de nos miels. Nous ne faisons aucun mélange, le miel est extrait à froid et non chauffé », souligne Mathieu, apiculteur fondateur de « La fabrique qui pique ». Variétés, couleurs, textures... À chaque saison, Domont bénéficiera donc d'un miel différent !

Un rôle essentiel pour la biodiversité

Un investissement de la municipalité qui n'a rien d'anecdotique, tant le rôle des abeilles est vital pour la biodiversité. En effet, celles-ci participent activement à la pollinisation et à la reproduction des plantes, en butinant de fleur en fleur. De leur travail dépend notre alimentation, notamment une grande partie de la production de fruits et légumes, mais également celle de nombreux animaux

se nourrissant des graines et des baies produites par les végétaux pollinisés. Sans oublier les nombreux produits naturels

fabriqués grâce aux abeilles : miel, cire, gelée royale...

PARTICIPEZ AU BIEN-ÊTRE DES ABEILLES

Face aux menaces pesant sur la survie de ces véritables sentinelles de l'environnement, dont la population est en baisse constante, chaque petit geste compte. Il est simple de participer à son échelle, en faisant la part belle aux fleurs et plantes mellifères dans votre jardin ou sur votre balcon tout d'abord. Érable champêtre, colza, châtaignier, clémentinier, eucalyptus, framboisier, lavande, framboisier, pissenlit, sauge, thym, bouleau, marronnier, noisetier, aubépine, coquelicot, brunelle, merisier... Il existe plusieurs centaines de variétés selon les saisons. Il est aussi possible de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques dès la fin de l'hiver en installant au moins un piège dans votre jardin. Ce prédateur, reconnaissable à son ventre noir, orné d'une bande orange et à ses pattes aux extrémités jaunes est un véritable fléau pour les colonies. Enfin, face aux températures élevées et à la sécheresse, les abeilles rencontrent parfois davantage de difficulté à trouver de quoi s'hydrater. N'hésitez pas à laisser une coupelle avec un fond d'eau ou un récipient dans lequel vous pouvez disposer des branches séchées, du liège ou des billes d'argile afin de permettre aux insectes de se poser pour boire sans se noyer.

DOMONT SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE

Chaque année, le mois d'octobre est consacré à Octobre Rose, une campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de soutien à la recherche. À cette occasion, la Ville de Domont se mobilise aux côtés des acteurs locaux afin de relayer les messages de prévention et de rappeler l'importance du dépistage. Plusieurs initiatives sont proposées à Domont. Le Karaté Club de Domont organise notamment un stage de self-défense féminine le samedi 24 octobre, de 14h à 17h au Viet Vo Dao. Gratuit et ouvert à toutes, ce stage est accessible sur participation libre, au profit d'Octobre Rose. La Ville de Domont participe également à la sensibilisation avec l'installation de rubans roses créés par le Service municipal Jeunesse sur plusieurs ronds-points de la commune ainsi qu'à l'Hôtel de Ville. Chacun peut contribuer à la mobilisation en participant aux actions organisées localement, en relayant les messages de prévention et en soutenant les associations engagées dans la lutte contre le cancer du sein. Les dons, même modestes, permettent notamment de financer la recherche, d'accompagner les personnes touchées par la maladie et de développer des actions de prévention. En octobre comme tout au long de l'année, chacun peut ainsi contribuer à faire avancer la lutte contre le cancer du sein.



LE MARCHÉ DE DOMONT RETROUVE SES ALLÉES ET ACCUEILLE DE NOUVEAUX COMMERÇANTS



Après plusieurs semaines de fermeture à la suite d'un incendie, les deux allées sinistrées du marché de Domont rouvrent leurs portes. Une nouvelle buvette fait également son arrivée, tandis que de nouveaux commerçants viennent enrichir l'offre proposée aux visiteurs.

Depuis quelques semaines, la municipalité assure directement la gestion du marché de Domont, avec la volonté de poursuivre son développement et de préserver son dynamisme commercial.

La réouverture des deux allées touchées par l'incendie marque une nouvelle étape pour le marché et ses commerçants. Les visiteurs peuvent notamment découvrir RS Bar, la nouvelle buvette du marché, qui propose une offre variée mêlant brasserie, spécialités italiennes et bar à huîtres.

Parmi les nouvelles arrivées, La Cuisine de Mimie propose une cuisine aux saveurs afro-antillaises. Retrouvez ce nouveau stand dans l'allée n° 1, côté avenue Jean Jaurès, pour découvrir des spécialités qui viennent diversifier l'offre culinaire du marché.

D'autres nouveautés sont également à venir. De nouveaux commerçants ont manifesté leur intérêt pour s'installer dans les allées et contribuer à renouveler l'offre commerciale.

Cette reprise est aussi l'occasion de saluer la fidélité des clients, qui continuent de fréquenter le marché malgré les difficultés rencontrées, ainsi que la mobilisation des commerçants qui ont traversé cette épreuve.

Le marché de Domont poursuit ainsi son renouveau et compte sur la présence de tous pour faire vivre ce rendez-vous incontournable de la vie locale.



Promenade en laisse de rigueur pour les chiens

La mairie a adopté un arrêté obligeant les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse dans les espaces publics. Une mesure prise en réaction à plusieurs incidents impliquant nos fidèles compagnons.

Attention si vous avez l'habitude de laisser votre chien en liberté dans les rues, chemins et parcs de Domont. Ce comportement pourrait aujourd'hui vous valoir une sanction. Depuis le mois de septembre, un arrêté impose désormais aux propriétaires de conserver leur animal en laisse dans les lieux publics, y compris sur les chemins de promenade relevant de l'espace communal. Cette nouvelle réglementation a été adoptée en réponse à plusieurs incidents relevés sur le territoire de la ville et concerne toutes les catégories de chiens.

Concrètement, il est demandé à chacun d'être en mesure de maîtriser en permanence leur compagnon afin de prévenir tout comportement susceptible de présenter un danger ou une gêne pour les personnes, les autres animaux ou la circulation. La laisse doit être adaptée à la taille, à la force et au comportement du chien et ne pas dépasser une longueur maximale de deux mètres à partir du détenteur, y compris pour les laisses ajustables. Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent, pour leur part, toujours respecter les règles liées à leur réglementation spécifique.



Trottinettes électriques : de nouvelles règles à Domont

Afin de renforcer la sécurité de tous, la Ville de Domont a pris un arrêté municipal encadrant la circulation des trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés.

Plusieurs règles sont désormais à respecter : leur usage est réservé aux personnes de 14 ans et plus, à raison d'un seul utilisateur par engin. Le port du casque et d'un équipement rétroréfléchissant est obligatoire. La vitesse est limitée à 25 km/h sur l'ensemble du territoire communal et la circulation sur les trottoirs et passages piétons est interdite.

Le stationnement ne doit pas gêner les cheminements, notamment ceux des personnes à mobilité réduite, ni les accès aux bâtiments, passages piétons, arrêts de bus et équipements publics.

Aux abords des établissements scolaires, la vitesse est limitée à 5 km/h, du lundi au vendredi, de 6h45 à 19h15, sur plusieurs voies concernées.

Ces dispositions visent à favoriser une circulation plus sûre et le partage de l'espace public entre tous les usagers.



Hommage à Anne Gazaix



Originaire de Belgique, Anne Gazaix arrive en France durant son enfance avec sa famille et s'installe à Domont, où son père était venu travailler dans l'industrie de la brique, alors très présente dans la commune. Elle y grandit, fréquente l'école et fait sa communion à l'église de Domont. Elle connaîtra les années de guerre et l'Occupation, une période durant laquelle elle fera preuve de courage et forgera son caractère et son esprit combatif.

En 1958, au décès de son mari, elle doit relever un nouveau défi : élever trois enfants mineurs et reprendre les rênes de l'entreprise familiale située à Paris. À cette époque, les femmes ne disposent pas encore des mêmes droits que les hommes dans le monde professionnel et

bancaire. Elle obtient notamment, grâce à une dérogation, l'ouverture d'un compte bancaire pour pouvoir exercer son activité commerciale. Elle dirigera alors l'entreprise avec détermination, selon une expression qu'elle aimait à employer : « Une main de fer dans un gant de velours ».

Par la suite, son fils Claude sera à ses côtés dans cette aventure. Dès l'âge de 16 ans, il quitte l'école pour « aider sa mère » dans l'entreprise, où il fait son apprentissage. Ensemble, ils la feront prospérer pendant de nombreuses années, avec les aléas de la conjoncture économique. Lorsque Anne prend sa retraite, bien méritée à 72 ans, Claude détient le flambeau de Société Gazaix.

En 2004, la disparition de son fils Claude sera une nouvelle épreuve très douloureuse pour elle, qui avait tant partagé avec lui pour faire vivre l'entreprise et le personnel qui y était très attaché. Malgré tout, la famille occupait une place essentielle dans la vie d'Anne Gazaix. Elle en était profondément fière et accordait une grande importance aux liens familiaux, tout en gardant des amis fidèles de longue date.

En témoignage de son attachement à la ville de Domont, elle a participé à la restauration des vitraux de l'église de Domont pour lui redonner la lumière et l'éclairage du spirituel.

Anne nous laisse maintenant le temps de réfléchir à ce qu'elle a pu nous inculquer pour vivre jusqu'à 107 ans, et en toute sérénité malgré les aléas de la vie, mais avec le bonheur de vivre qu'elle a su garder.

Marie Offer, une vie au service des autres

Marie Offer, ancienne Présidente du Comité de la Croix-Rouge Française de Domont, nous a quittés le 26 août dernier à l'âge de 86 ans.

« Toujours au service des autres, membre d'une des familles co-fondatrices du Comité, elle a tenu le poste de Présidente de nombreuses années et était très impliquée à la bourse alimentaire et au vestiaire. »

Témoignage d'Albert Stévenot, ancien Directeur des secouristes.

Cet événement marque le début et fin de l'histoire d'une association qui a servi dans la commune de Domont pendant de longues années, au nom de la Croix Rouge Française.

Marie Offer fut Présidente du Comité jusqu'au bout de ses forces. Elle quitta la présidence pour raisons de santé, dernière représentante d'une famille entièrement liée au bénévolat.

Tout a commencé à la sortie de la guerre de 39-45. Raymond Ponchard, père de Régis, qui était responsable de la Protection Civile en Seine-et-Oise, charge son fils Régis de former une équipe de bénévoles sous le drapeau de la Croix-Rouge Française.

Peu nombreux au départ mais volontaires, les membres du petit groupe se font progressivement plus nombreux, en particulier avec la famille Offer : Marie, Huguette et Jean.

Régis ayant des fonctions municipales importantes, il laisse le poste de Président à son adjointe Huguette Offer, tout en gardant la main avec son équipe et en assurant la liaison pour les manifestations municipales, très nombreuses après la guerre. À cette époque, on nous voyait partout : aux postes de secours de la Croix Verte, aux courses cyclistes, à toutes les manifestations sportives, à la banque alimentaire, à l'organisation de galas de bienfaisance organisés tous les ans avec beaucoup de succès, ainsi qu'à tous les défilés commémoratifs de la ville et de ses environs, car le Comité s'étendait sur plusieurs villages.

Régis Ponchard, adjoint au Maire, facilitait les relations avec la commune.

Puis vint le départ de la famille Offer pour l'Italie, pays d'origine de Jean, laissant la charge du Comité à d'autres anciens secouristes, dont Marie Offer, restée à Domont pour son emploi à la SATRAL et pour poursuivre son œuvre bénévole, en tant que Présidente au sein du Comité Croix-Rouge de Domont et de ses environs. Marie est restée très dévouée dans une période difficile où le dévouement devient une chose plus rare de nos jours, à cause de l'amélioration technique des secours, mais où demeure toute la partie humanitaire, indispensable et permanente. Voilà l'histoire résumée d'une aventure chargée d'événements difficiles à raconter sans oublier toutes les amitiés engendrées par chaque instant vécu et fixé dans la tête de chacun.



Les parents d'élèves sensibilisés à la sécurité routière aux abords des écoles

En septembre, les élus de Domont ont mené plusieurs actions de prévention routière aux abords des écoles de la commune. Objectif : échanger avec les parents d'élèves et les sensibiliser à la sécurité des écoliers.

Des élus devant les écoles. Gilet jaune sur le dos, une quinzaine de conseillers municipaux et d'adjoints au Maire, accompagnés d'agents de la Police municipale, d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et de parents d'élèves, se sont relayés durant le mois de septembre à l'entrée et à la sortie des élèves. Groupe scolaire du Trou Normand, groupe scolaire Jean-Moulin, école Pierre-Brossolette, école Louis Pasteur... Chaque semaine, ils se sont postés matin et soir à l'entrée d'un nouvel établissement.

La sécurité des enfants au cœur des échanges

Une présence tout sauf anodine, qui visait à répondre à une inquiétude formulée par les écoliers eux-mêmes : la sécurité aux abords des écoles de Domont aux horaires d'entrée et de sortie de classes. Un phénomène provoqué par l'afflux de véhicules, qui entraîne embouteillages et stationnement gênant, voire dangereux en obligeant les piétons à se déporter sur la route. Remontée via le Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD), la question a été prise très au sérieux par la municipalité, qui a souhaité réagir de manière pédagogique en menant des actions de prévention sur le terrain. « L'objectif n'est pas de sanctionner, mais de sensibiliser les parents par le dialogue et la diplomatie », souligne Phanh Maly Nanthavong, adjointe au Maire, déléguée à l'enfance, à la petite enfance, à la restauration, à la jeunesse et au Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD).

« Tout le monde y gagne »

Du côté des parents, l'opération a été globalement bien reçue. « Il s'agit d'une bonne initiative, qui permet de fluidifier le dépôt des enfants le matin. Grâce à la présence de la Police municipale, la vitesse a également diminué », se félicite Véronique. Un constat partagé par Christine, une autre maman. « Ces actions permettent de rappeler aux parents qui oublient les règles qu'ils ne sont pas seuls et de les encourager à être plus vigilants. Tout le monde y gagne ». L'occasion aussi pour les familles de proposer leurs idées afin de sécuriser les abords des écoles.



LES ÉLÈVES À LA DÉCOUVERTE DE L'ORCHESTRE

Les élèves domontois ont pu découvrir l'univers de l'orchestre symphonique lors de séances de médiation proposées par l'Orchestre Symphonique Plaine Vallée. Au programme : découverte des instruments, échanges avec les musiciens et immersion dans l'univers des musiques de films. Installés au plus près des enfants, les musiciens ont favorisé la proximité et l'interactivité, pour une découverte ludique et pédagogique de la musique. Pour prolonger cette expérience, chaque enfant participant a reçu une invitation pour assister à l'un des concerts de l'Orchestre Symphonique Plaine Vallée et retrouver les musiciens sur scène. Une belle initiative en faveur de l'éducation artistique et culturelle, permettant aux jeunes Domontois de découvrir la musique symphonique autrement.



Une belle journée dédiée aux enfants

Le Comité des Fêtes a organisé une nouvelle vente de vêtements et d'articles de puériculture entre particuliers, de la naissance à 12 ans. L'occasion pour les familles domontoises de donner une seconde vie aux vêtements et équipements pour enfants, tout en dénichant de bonnes affaires. Une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage, qui a réuni vendeurs et visiteurs dans une ambiance chaleureuse. Retour en images sur cette journée !



LA JOURNÉE DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE

Pour sa 21^e édition, l'association Pro-JET, en partenariat avec l'Agglomération Plaine Vallée, a réuni dirigeants d'entreprises et acteurs économiques du Val-d'Oise au Golf de Domont, à l'occasion de la Journée des Entreprises et du Territoire (JET). Cette journée placée sous le signe de la convivialité et du réseautage a permis aux participants de se rencontrer et d'échanger autour de différents temps forts : compétition et initiation au golf, Business Speed Meeting, village des exposants et rencontres professionnelles. L'événement a également été marqué par la conférence de Philippe Candeloro, qui a partagé son parcours, de sa carrière sportive de haut niveau à son expérience d'entrepreneur, autour des thèmes de la performance, de l'audace et du dépassement de soi. Une nouvelle édition riche en rencontres et en échanges pour les acteurs économiques du territoire.



LA MARQUISE, UN NOUVEAU CENTRE D'ÉPILATION LASER À DOMONT

Un nouveau centre d'épilation laser médical vient d'ouvrir ses portes à Domont. Baptisé La Marquise, il est situé au 25 avenue du Lycée.

Le centre propose des prestations d'épilation laser médical sur rendez-vous uniquement, grâce à la technologie GentleMax Pro de Candela, référence mondiale dans le domaine du laser.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous : 09 80 22 27 47.

Retrouvez également La Marquise sur Instagram et TikTok : @centrelamarquise.laser.



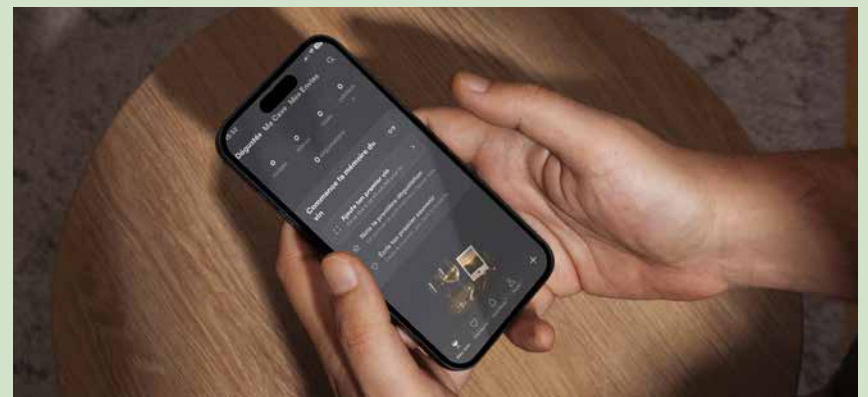
Une application née à Domont pour ne plus oublier les vins... et les souvenirs

Une nouvelle initiative entrepreneuriale a vu le jour à Domont. Lancée en mars dernier, Veeni est une application mobile imaginée par une Domontoise, maman de deux enfants, qui souhaitait répondre à une question simple : pourquoi se souvient-on d'un repas ou d'un moment partagé, mais rarement du vin qui l'accompagnait ?

Gratuite, l'application permet de retrouver les bouteilles appréciées, de gérer sa cave à vin, de conserver les souvenirs associés à chaque dégustation (photos, lieu, date, personnes, anecdotes) et de partager ses découvertes avec ses proches.

Développée de manière indépendante depuis Domont, Veeni propose une approche plus humaine et personnelle du vin, où chaque bouteille raconte une histoire.

Plus d'informations : www.veeni.fr



Kajoli : quand le fil sublime la pierre

Un bijou, une histoire, un savoir-faire unique. Avec Kajoli, Catherine crée des pièces artisanales où le micro-macramé rencontre la beauté naturelle des pierres et des perles.

Dans son atelier, chaque création prend vie grâce à un travail entièrement réalisé à la main. Fil après fil, nœud après nœud, Catherine façonne des bijoux uniques ou en très petites séries, en laissant chaque pierre guider son inspiration. Labradorite, améthyste, quartz... Les gemmes sélectionnées avec soin deviennent le cœur de créations délicates, entourées de fils choisis pour révéler leurs nuances. Aucun bijou n'est identique : chacun est façonné avec patience, précision et passion.

La rencontre entre le fil et la pierre

L'aventure Kajoli est née d'une fascination pour deux matières : le fil, souple et résistant, et la pierre, façonnée par la nature au fil des millénaires. Grâce au micro-macramé, Catherine crée des écrans textiles sur mesure pour chaque gemme. « Porter un bijou Kajoli, c'est affirmer sa singularité avec élégance, légèreté et poésie », explique-t-elle. Le nom Kajoli associe « Ka », en référence à Catherine, et « joli », comme une promesse faite à chaque bijou qui sort de ses mains.

Un artisanat local et vivant

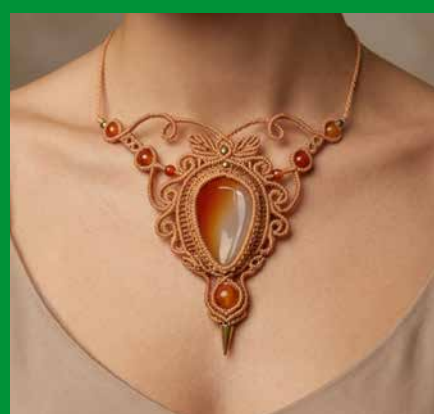
Catherine expose régulièrement sur des marchés artisanaux et partage son savoir-faire lors d'ateliers de création à Corneilles-en-Vexin. Elle participe également à l'association Poésie des Savoir-Faire, qui valorise les métiers manuels et la création locale.

À travers Kajoli, Catherine invite chacun à redécouvrir la beauté du fait main et à porter un objet qui raconte une histoire.

Retrouvez Kajoli lors de ses prochains rendez-vous :

- du 7 au 11 novembre 2026 – Parc Floral de Paris : Salon Marjolaine
- du 19 au 22 novembre 2026 – CMA de Cergy-Pontoise : Noël Avant l'Heure
- du 28 et 29 novembre 2026 – Saint-Cyr-en-Arthies : Marché du Grinch
- du 12 et 13 décembre 2026 – Santeuil : Marché des Traîneaux
- du 21 mars 2027 – Corneilles-en-Vexin : Les Artisans du Bijou

06 81 74 29 09
kajolialinfini@gmail.com
38 allée de Clichy 95330 Domont



Retour sur...

Les nouveaux terrains du stade des Fauvettes inaugurés

Le 23 septembre s'est déroulée l'inauguration des deux nouveaux terrains synthétiques du stade des Fauvettes. Un investissement de 2,5 millions d'euros, subventionné à hauteur de 20 000 euros par la Fédération Française de Football et de 150 000 euros par le Conseil départemental du Val d'Oise.

Deux nouveaux terrains flambant neufs pour le stade des Fauvettes. Après un été marqué par les travaux, la commune vient de se doter de deux terrains synthétiques, l'un dédié au football et l'autre au rugby. Après la modernisation de l'éclairage, la municipalité a poursuivi ses investissements afin de permettre aux licenciés de disposer de surfaces de jeu praticables quelles que soient les conditions climatiques. Un aménagement qui s'est accompagné de la reprise des cages, poteaux, et bancs, ainsi que d'une sécurisation des accès. Une tribune extérieure a également été construite. Coût total de l'opération : 2,5 millions d'euros, financés à hauteur de 20 000 euros par la Fédération Française de Football et de 150 000 euros par le Conseil départemental du Val d'Oise.

Une inauguration en présence des élus départementaux

Après plus de deux mois d'aménagement, la Ville a organisé l'inauguration des nouvelles infrastructures le 23 septembre, en présence du Maire Frédéric Bourdin, de Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, d'Alix Lesboueyries, adjointe au Maire, déléguée à la culture, aux associations locales, à la communication, au fleurissement et à l'informatique et aux nouvelles technologies, de Céline Villecourt, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'Environnement et au Développement durable, ainsi que d'élus et de représentants des clubs de football et de rugby de Domont. Les participants ont effectué un tour des nouvelles installations et échangé avec des usagers.



Des kermesses festives pour l'école Jean Moulin et Jean Piaget

Le 18 septembre, l'école Jean Moulin, et le 25 septembre, l'école Jean Piaget, organisaient leurs kermesses. Des événements reportés en raison des températures élevées de l'été. Les enfants et leur famille ont ainsi pu profiter d'un ciel plus clément afin de se réunir autour de différents stands.



Les seniors à la découverte du château de Guiry

Le 17 septembre, les seniors domontois ont profité d'une sortie au château de Guiry, superbe demeure du XVII^e siècle située au cœur du Vexin.

Cette journée leur a permis de découvrir le domaine et ses bois d'agrément, avant de poursuivre la promenade jusqu'aux ruines d'un château du XVI^e siècle. Le parcours les a également conduits le long de deux pièces d'eau du parc, offrant une agréable balade au cœur d'un cadre historique et verdoyant.

Une belle sortie placée sous le signe de la découverte, du patrimoine et de la convivialité !



Une exposition pour célébrer les 100 ans de l'Ermitage

Du 10 au 26 septembre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry accueillait une exposition consacrée aux 100 ans du cinéma l'Ermitage. Organisée grâce à des documents historiques de la famille Censier, avec la participation d'élèves et d'enseignants de l'école Jean Moulin et du collège Aristide Briand, elle a permis aux visiteurs de découvrir l'histoire riche de ce lieu emblématique de Domont, ancien théâtre, à travers des photographies et objets d'époque.



L'église se dévoile pour les Journées du Patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les Domontois pouvaient participer à une visite de l'église Sainte-Marie-Madeleine organisée le 20 septembre dernier animée par François Vuillemet. L'occasion pour les visiteurs de découvrir l'histoire des lieux et d'écouter les interprétations à l'orgue proposées par Éric Perré.



Un nouveau curé à Domont

Originaire du Burundi, en Afrique des Grands Lacs, le père Joseph Mpitabavuma a récemment pris ses fonctions de curé de la paroisse de Domont.

Né le 1^{er} mai 1979 à Muhindo, dans la commune de Gisuru, il a effectué sa scolarité primaire dans sa commune natale. En septembre 1993, dès le début du Collège, dans le contexte de la guerre civile qui touchait alors le Burundi, il se réfugie en Tanzanie pendant une année. De retour dans son pays, il a poursuivi ses études au Collège de Gisuru, puis il intègre en 1997 le Petit Séminaire de Dutwe, dans le diocèse de Ruyigi, où il obtient son diplôme en 2000.

En 2002, il rejoint la Congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne et poursuit sa formation en Italie. Il étudie la philosophie et la théologie à l'Université Pontificale Urbanienne de Rome. Après avoir été ordonné diacre en 2009 à Rome, il est ordonné prêtre en juillet 2010 au Burundi. Il exerce ensuite différentes missions au Burundi jusqu'en 2015, avant de rejoindre Cavaillon, dans le Vaucluse, où il exerce son activité pendant plusieurs années. Il y poursuit également des études en théologie pastorale à l'Institut Notre-Dame de Vie.

En 2022, il est transféré à Turin, en Italie, où il poursuit son activité jusqu'à son arrivée à Domont l'année dernière comme aumônier des jeunes du Doyenné d'Écouen et vicaire de groupement paroissial de Domont, Écouen et Ézanville.

Fort de ce parcours entre le Burundi, la France et l'Italie, le père Joseph Mpitabavuma prend désormais ses fonctions à Domont et rejoint ainsi la vie locale de la commune.



Des fruits et légumes locaux à l'honneur

Les samedi 4 et dimanche 5 octobre, l'association Les Jardins d'Alain a organisé ses ventes directes de pommes, poires et légumes, permettant aux Domontois de profiter de produits locaux et de saison.

Gala, Elstar, Reinettes, Conférence... Il y en avait pour tous les goûts ! Les visiteurs ont également pu retrouver du jus de pomme, du jus de poire-pomme, du nectar de rhubarbe, ainsi que différentes gelées et confitures.

Ces ventes, destinées à favoriser la production locale, ont été assurées par les bénévoles de l'association. Une belle occasion de soutenir les producteurs locaux tout en profitant de produits frais et de qualité.





Les congés payés en fin de contrat

À la question de savoir combien de temps dispose un salarié, lors de son départ de l'entreprise, pour réclamer en justice le paiement des congés payés non pris, la chambre sociale de la Cour de cassation a récemment, par décision le 16 septembre 2026, apporté une réponse claire :

Le point de départ du délai de prescription de 3 ans pour réclamer l'indemnité compensatrice de congés payés commence à courir le jour de la rupture du contrat de travail et non pas au moment où les congés ont été initialement acquis dans l'année.

Toutefois, il faut distinguer le délai de prescription de 3 ans, qui concerne l'action en paiement de l'indemnité compensatrice après la rupture du contrat, des règles relatives à l'acquisition et au report des congés payés pendant un arrêt maladie.

En effet, les droits à congés concernés doivent avoir été conservés conformément aux dispositions légales applicables, notamment celles relatives aux périodes de report.

Ainsi, la rupture du contrat de travail constitue le point de départ du délai de trois ans pour réclamer le paiement des congés payés non pris, sous réserve que ces droits n'aient pas été préalablement éteints.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
01 34 39 19 00

PROGRAMME SÉNIORS

JEUDI 12 NOVEMBRE

Après-midi dansant



De 14h à 17h30
Salle des Fêtes Régis Ponchard

Danseur amateur ou confirmé ? Venez faire quelques pas sur la piste de danse et passer un agréable moment entre amis en toute convivialité. Un après-midi festif et chaleureux avec goûter gourmand. À ne pas manquer !

Participation : 5 € par personne

150 places maximum
Inscriptions au service événementiel
Mardi 20 octobre de 14h à 17h30

CARNET



NAISSANCES

Chiara et Eren ÇETIN
Théa MASSERANN NAGARASA
Maria YALBIR
Aylan KACI OUALI

MARIAGES

Reda REMADNA
et Fatima ETIENNE
Antony COYAN-ZOZIME
et Paola CHAVES

DÉCÈS

Michel CAUCHOIS
Mireille CASTELLANT
née MÉLONIO

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : octobre 2026



Domont
Cinéma

Programme du 14 au 20 octobre

Tous les films, les horaires noecinemas.com
12 allée Sainte-Thérèse, 95330 DOMONT

	Mer. 14	Jeu. 15	Ven. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20
Joyeuse Jungle	14:00			14:00	14:00	14:00	14:00
Digger		20:00	18:00			15:40	17:45
Vo - Digger					18:50		
Heart Of The Beast	15:40			21:00		20:00	15:40
Justin Le Juste	17:45		20:45	18:45			
La Bataille de Gaulle J'Ecris Ton Nom					15:45		
La Bataille de Gaulle L'Age De Fer				15:40			
L'Odysee (Interdit -12 ans)							20:20
Film-Club : La Vie En Relief - Jacques-Henri Lartigue						18:15	

Vo - Séances proposées en version originale sous-titrées en français



Rencontrez gratuitement
un(e) juriste ou un(e) psychologue
du CIDFF-France Victimes 95



sur RDV au 01 34 39 19 00

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
18, rue de la mairie - 95330 Domont



GYM' APRES CANCER

Bouger pour mieux vivre pendant et après le cancer

Retrouver confiance, énergie et bien-être grâce à une activité physique adaptée à vos besoins encadrés par des professionnels qualifiés dans un environnement bienveillant.



LES BIENFAITS DE
L'ACTIVITE PHYSIQUE
ADAPTEE

- Réduire la fatigue liée aux traitements
- Retrouver sa condition physique
- Améliorer l'équilibre et la mobilité
- Renforcer la confiance en soi
- Partager des moments conviviaux

• Baillet en France
Salle des Filles
Sente du Chalet
Lundi 14h-15h

• Domont
Gymnase Charles de Gaulle
75 rue André NOUET
Lundi 18h15-19h15

• Montmorency
Centre Rachel Félix
8 avenue de Domont
Vendredi 14h-15h

• Méry-sur-Oise
Salle des écuries
Impasse du Château
Vendredi 10h45-12h

← SALLES POUR PRATIQUER
1 séance hebdomadaire
d'1 heure en salle ou à l'extérieur



Renseignements et inscriptions : 01 34 73 93 19 ou 01 39 47 16 16

VOTRE PROCHAIN
DON DE SANG
C'EST ICI !

DOMONT
le mercredi 21 octobre
de 14h30 à 19h30
SALLE DES FETES REGIS PONCHARD
PARC DE LA MAIRIE
47 RUE DE LA MAIRIE



SUR RENDEZ-VOUS

Q EFS - Don de sang ...

OCTOBRE SE
STAGE DE SELF-DÉFENSE FÉMININE
KARATÉ / KRAV MAGA

Se défendre pour mieux avancer !

Samedi 24 octobre
de 14h à 17h

Dojo municipal
Stade Jean Jaurès
Avenue Aristide Briand
Domont

Ouvert à toutes

Stage gratuit

Participation libre pour Octobre Rose

KARATE CLUB DOMONT

DOMONT

STADE DOMONTOIS RUGBY CLUB

LOTO du Rugby

LE 25 OCTOBRE 2026

Salle des Fêtes rue de la Mairie Domont

OUVERT À TOUS !

14H
Ouverture des portes à partir de 13h15

5€ le carton
20€ les 6

Limité à 200 places
réservation obligatoire au
06.64.26.04.64

DOMONT

Charlène Villquin et
Emilien Gimenez racontent
"ANTHROPIA"
Spectacle Tout Public

Mercredi 28 octobre - 14h30

Sur inscription / Dès 6 ans
66, avenue Jean Jaurès
Renseignements au 01 74 04 22 12

Eguistoria

LE VILLAGE FANTÔME

31 OCTOBRE
de 17h30 à 20h30
Parc de la Mairie

Parcours Halloween
pour petits et grands

Des défis seront à relever
et gourmandises
tu pourras récupérer !

DOMONT

DOMONT

MINI DÉCHÈTERIE Domontoise

Quand peut-on s'y rendre :
Le 1^{er} samedi de chaque mois
(sauf périodes de vacances scolaires et jours fériés)
de 10h à 12h sans rendez-vous.

Comment y accéder :
Être domontois
Justificatif de domicile de moins de six mois
Pièce d'identité.

Découvrez quels types de déchets :

- Déchets acceptés : les pneus déjantés, les piles et batteries, les lampes et autres ampoules, les solvants peintures et produits toxiques, les végétaux soûches et troncs, les équipements électroniques et électriques (réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, télévisions...), les meubles (de préférence démontés).
- Déchets interdits : tous les autres déchets et en particulier les gravats (pierres, plâtres, bétons, carrelages, enrobés...).

Samedi 7 novembre
de 10h à 12h

Adresse : Services techniques - 115 rue d'Ombreval
Renseignements : 01 34 39 15 26 - mail : servicestechniques@domont.fr

www.domont.fr

DOMONT

Bourse aux jouets 2026

Vente de tables
les samedis
7 et 14 novembre
9h - 12h
11 rue de la Mairie

Dimanche
22 novembre
9h - 16h

Gymnase Charles de Gaulle 75 rue André Nouet
(parking face à la caserne des pompiers)

Les bénéfices de la vente de tables seront intégralement reversés au Téléthôn

Renseignements : 07 61 21 78 38
www.comitedesfetesdomont.e-monsite.com
www.domont.fr

Paiement :
Chèque ou